

COHÉRENCE ET ACTES ADMINISTRATIFS

COLLOQUE

Direction scientifique :

François BRENET, Professeur de droit public

Anne-Laure GIRARD, Professeur de droit public

Inscription obligatoire



21 & 22 mars 2019

Faculté de Droit et des Sciences sociales
43, place Charles de Gaulle

Amphi Hardoin

Inscription obligatoire par mail ou envoi postal
avant le 15 mars 2019

Mme Karine BOUHIER
43 place Charles de Gaulle
Bât. E9
TSA 81100 - 86073 Poitiers cedex 09
05.49.45.47.70
karine.bouhier@univ-poitiers.fr

Modalités et frais d'inscription :

- 80 euros
- Gratuit pour les étudiants et universitaires

Colloque ouvert à la formation continue des professionnels

*Possibilité de stationner à proximité au parking souterrain
Notre Dame Place du Marché, 4 voie André Malraux*



Institut
de Droit Public
Université de Poitiers

Les Revues
LexisNexis JurisClasser

DROIT ADMINISTRATIF

LexisNexis

Colloque ouvert à la formation continue
des professionnels

www.droit.univ-poitiers.fr

PROGRAMME

Jeudi 21 mars 2019

13h30 - Accueil des participants

14h00 - Allocutions d'ouverture

14h30 - Rapport introductif

François BRUNET, Professeur à l'Université de Tours

LA MISE EN COHÉRENCE

sous la présidence de **Madame Marguerite CANEDO-PARIS**
Professeur à l'Université de Poitiers

La cohérence des actes par la codification

15h00 - CRPA et cohérence des actes administratifs unilatéraux

Christophe TESTARD, Professeur à l'Université d'Auvergne

15h30 - Code de la commande publique et cohérence des contrats publics

Bertrand DACOSTA, Conseiller d'État

Débats et pause

La cohérence des actes par la classification

16h30 - La dichotomie acte unilatéral/contrat

Gweltaz EVEILLARD, Professeur à l'Université de Rennes

17h00 - La décision ni réglementaire ni individuelle

Annabelle CHÉLIL, Doctorante à l'Université Paris II Panthéon-Assas

17h30 - Les contrats administratifs spéciaux

Charles DUBREUIL, Professeur à l'Université d'Auvergne

Débats

PROGRAMME

Vendredi 22 mars 2019

09h00 - Accueil des participants

LA COHÉRENCE DES ACTES

sous la présidence de **Monsieur Jean-François LACHAUME**
Professeur émérite à l'Université de Poitiers

La cohérence au sein d'un groupe d'actes

09h30 - Les actes rattachables

Bertrand SEILLER, Professeur à l'Université Paris II Panthéon-Assas

10h00 - Les actes détachables

Benoît PLESSIX, Professeur à l'Université Paris II Panthéon-Assas

Débats et pause

La cohérence au sein d'un acte

11h10 - La divisibilité

Fabrice MELLERAY, Professeur à Sciences po Paris

11h30 - La clause réglementaire

François BRENET, Professeur à l'Université de Poitiers

Débats

12h15 - Déjeuner libre

LA COHÉRENCE PAR LES ACTES

sous la présidence de **Monsieur Antoine CLAEYS**
Professeur à l'Université de Poitiers

14h30 - La cohérence par les actes d'interprétation

Anne-Laure GIRARD, Professeur à l'Université de Poitiers

15h00 - La cohérence par les actes d'orientation

Pascal COMBEAU, Professeur à l'Université de Bordeaux

15h30 - La cohérence par la contractualisation

Sébastien HOURSON, Professeur à l'Université d'Auvergne

Débats

16h30 - Cocktail de clôture